

CLI DES MONTS D'ARRÉE
GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INFORMATION
COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS D'ORIENTATIONS
JV GRUAT, MAIRE DE BRENNILIS

1. La CLI des Monts d'Arrée a été créée pour assurer « *une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement* ».
2. Lors de la discussion du Règlement intérieur de la CLI la question s'est posée de savoir sous quelles formes la CLI pourrait permettre une interaction dynamique avec le public, c'est-à-dire ne pas seulement diffuser les informations qu'elle choisit de mettre à disposition, mais aussi offrir la possibilité à des intervenants extérieurs de poser des questions avec droit d'obtenir des réponses.
3. Compte tenu des différentes sensibilités représentées au sein de la CLI, la question s'est posée de savoir qui aurait autorité pour répondre aux questions soumises par le public, le Secrétariat de la CLI étant considéré comme un organe administratif et non technique.
4. Un premier niveau d'information est d'ores et déjà en place, avec l'ouverture d'une page sur le site du Conseil général du Finistère - <http://www.cg29.fr/Le-Conseil-general-et-vous/Environnement/CLI-des-monts-d-Arree> – où sont répertoriés les liens vers différents documents et compte rendus de réunions. Le site du Conseil général contient un formulaire général permettant de poser des questions, <http://www.cg29.fr/content/view/full/14064> , mais il n'y a pas d'équivalent dans les différentes rubriques, y compris celle de la CLI.
5. L'interprétation faite dans le courriel de convocation à la première réunion du Groupe de Travail (message de M. Quéré du 5 juin 2009) des tâches dévolues au Groupe de travail Information inclut par exemple « *la manière dont les informations produites par la CLI sont validées par ses membres (...), les outils, les publics cibles, les modalités de communication et d'information à développer, la capacité à mettre à disposition les informations disponibles...* ».
6. Une recherche rapide sur les sites ouaibe de différentes CLI¹ montre que des formulaires électroniques ont été mis en place sur des sites indépendants de ceux de toute autorité de tutelle, et que les questions sont directement adressées au secrétariat de la CLI ou à des personnalités individuellement identifiées.
7. Parmi les outils d'information à la disposition des différentes CLI, on peut noter outre l'existence d'un site internet autonome, la publication d'un bulletin d'information papier² et celle de centres de documentation. Il faut cependant noter que, sur la trentaine de CLI répertoriées par l'ANCLI, une demie-douzaine seulement disposent d'une gamme intégrale d'outils autonomes d'information.
8. L'expérience générale en matière d'information du public, ce que l'on sait du fonctionnement d'autres CLI, les potentiels de l'outil informatique et les moyens à disposition de la CLI des Monts d'Arrée permettent de tirer un certain nombre d'enseignements et de formuler des propositions résumées dans le tableau joint qui a d'abord été soumis à la réflexion des membres du Comité consultatif Centrale nucléaire de Brennilis. Des modèles de formulaires électroniques de contact de différentes CLI sont également disponibles – <http://www.brennilis.com/demanteler/cli/informer/modeles.pdf> - ainsi qu'un exemplaire du CLIC de Cadarache <http://www.brennilis.com/demanteler/cli/informer/CLIC.pdf>

19 juin 2009.

1 Cadarache, Marcoule, Gravelines, Golfech, Bure

2 Par exemple le trimestriel « Clic de Cadarache » est publié sous la responsabilité du Président de la CLI (directeur de publication) avec comme comité de rédaction « la Commission communication de la CLI ».